

Compte-Rendu réunion du Conseil Municipal du 09/06/2015

PRESENTS : Georges BELLO, Michel CHANCY, Bernard EYSSARD, Monique FERRIEUX, Muriel GAIFFIER, Olivier GAILLARD, Patrick GIROUD, Jean-Philippe GORON, Farrah HASSAN, Monique LARGOT, Nicole MENUEL, Claude MULLER, Bernard MUZELLIER, Yves PELLOUX-GERVAIS, Florence RICHARD, Dominique UNI et Stéphane TOURNOUD

EXCUSES : Brigitte HATAMI (pouvoir à Dominique UNI) et Hubert MOTTET (pouvoir à Patrick GIROUD)

Point 1 : Ecriture d'ordre entre les budgets de la commune et Zébulon

Il s'agit de rembourser les charges de personnels (animation et ménage) d'un montant de 93 404.54€ du budget Zébulon au budget communal. Cela correspond à la dernière écriture comptable des budgets 2014.

Au vu des tableaux montrés par J-Philippe, nous passons au vote : OUI à l'unanimité

Point 2: Travaux de voirie 2015 : attribution du marché public - Travaux de voirie

Devis fournis par quatre entreprises :

Chambard : HT : 60 504.50€ TTC : 72 605.40€

Cheval : HT : 52 449.00€ TTC : 62 938.80€

Colas : HT : 63 800.00€ TTC : 76 560.00

Eiffage : HT : 66 000.00€

Le choix de l'entrepreneur est pour : Cheval-Frère.

Nous ne devrions pas avoir de dépassement de budget sachant que nous nous tiendrons aux montants budgétés pour 2015.

Ces travaux de voirie comprennent les réfections des chemins et des routes, programmes d'entretien de la voirie actuelle Si dépassement de 5% de la somme annoncé nous devrions avoir un avenant au devis et si inférieur à 5%, pas de passage pour approbation au conseil municipal.

Au vu des tableaux montrés par Stéphane , nous passons au vote : OUI à l'unanimité

POINT 3 : Tarif périscolaire 2015-2016

Suite à la réunion entre Dominique, Françoise et la CAF nous avons été obligé de revoir nos tarifs au quotient familial. La commission éducation a travaillé sur le réaménagement des calculs

Voir détail des tarifs ci-dessous :

TARIFS PERISCOLAIRES 2015/2016 (en €)		
--	--	--

	ALSH MATIN	PAUSE MERIDIENNE avec REPAS		ALSH SOIR
QUOTIENT FAMILIAL	7h30 - 8h30	11H30 - 14H15		16h30 - 18h30
	(par enfant)	(par enfant)		(par enfant)
0 à 600	0,8	1,20	+ REPAS 3,22€	1,2
601 à 900	0,9	1,30		1,4
901 à 1200	1	1,40		1,6
1201 à 1500	1,1	1,50		1,8
1501 et plus	1,2	1,60		2

Le CCAS de SAINT-VERAND consent une aide à la restauration scolaire de

* 1,5€ pour les quotients familiaux de 0 à 300

* de 1€ pour ceux de 301 à 600

Un enfant ne fréquentant pas la restauration scolaire peut avoir accès aux services complémentaires ci-dessous

**Prestations
complémentaires/PAUSE
MERIDIENNE**

	GARDERIE	TAP sans restauration	GARDERIE
QUOTIENT FAMILIAL	11h30 - 12h30	11H30 - 12h30	13h30 - 14h15
	(par enfant)	(par enfant)	(par enfant)
0 à 600	0,8	1,10	0,4
601 à 900	0,9		0,45
901 à 1200	1		0,5
1201 à 1500	1,1		0,55
1501 et plus	1,2		0,6

Cantine scolaire : Après un choix de la part des parents (54 réponses pour) nous passerons les menus dès la rentrée de septembre à 4 éléments au lieu de 5 éléments (4 pour). La quantité de nourriture ne change pas et ce sondage fait suite au gaspillage que nous avons cette année. **Le coût sera de 3.22€**

Pour un enfant allant à la garderie le matin + TAP + restauration + garderie du soir le coût est de **8€**. Le coût du TAP sans restauration est de : **1.10€**. Yves pense que la commission a fait au mieux pour l'intérêt des enfants et des familles, et propose de passer au vote.

Au vu des tableaux montrés par Dominique , nous passons au vote : OUI à l'unanimité

Info sur le Séjour à la Chapelle : nous avons retenu 21 places et nous avons eu 28 inscriptions, aussi le séjour concernera que les CM1 + CM2. Impossible d'avoir + de place.

POINT 4 : Convention ERDF

ERDF nous propose de mettre à disposition 1fois/an des fichiers du réseau ERDF/St Vérand. Ces données informatiques peuvent être utiles si nous sommes en désaccord (ou pas) sur une installation que nous prévoyons de faire. Ces données cartographiques sont utiles si on veut savoir si ERD dessert bien un réseau ou un lieu.

Par contre si nous désirons plus de fichiers le coût est de 200€.

Au vu des explications données par Stéphane , nous passons au vote : OUI à l'unanimité

POINT 5 : Compte-rendu des commissions SAS, et SEDI

SEDI : Syndicat des Energies du Département de l'Isère. Jean-Philippe nous propose une synthèse de 6 pages suite à la visite et les contrôles relevés sur notre commune. Le SEDI nous a donné une copie de l'étude, un document de + de 130 pages à votre disposition en Mairie. C'est une étude réalisée uniquement sur St Vérand.

Pour résumer : Il y a la moitié des coffrets (18 au total dans notre commune) avec un manque de sécurité. Nous devrions changer 4 coffrets en urgence : Cascade, Contamine, Lot Cotte et Lot les rousses, changer 2 supports d'éclairage, changer également la moitié du parc d'ampoules car nous en avons qui n'existent même plus dans le commerce et elles sont très énergivores. D'autres présentent un faible éclairage..

Nous pourrions faire une économie potentielle d'énergie : 27.5% Kwh soit 2 000€/an si notamment nous changeons un grand nombre d'ampoules..

Coût estimatif (hors subvention) :

3750 ht -->Rénovations armoires - 98100 ht -->115 luminaires vétustes + console - 1000 ht --> maîtrise sur la durée d'éclairage. 39900 HT --> remplacement de 57 luminaires moyens, réduction d'éclairage.

Il y aura une prochaine réunion avec le SEDI : Lundi 06/07/2015 à 17h et voir si nous gardons la compétence de notre éclairage ou si nous la passons au SEDI.

SAS: Suite à la dernière réunion du Conseil municipal, Stéphane nous montre 3 photos de SAS que nous allons installer à l'intérieur entre la porte d'entrée de la Mairie et le comptoir d'accueil.

1er photo : coût d'environ 10 000€ - 2ème photo : Même forme que la première avec une structure en bois - 3ème photo : Forme arrondie, coût d'environ 20 000€, sans compter sur l'entretien électrique + batterie + réfection au niveau du carrelage. Ces propositions doivent être soumises à un bureau de control.

Nous passons au Vote pour la photo 1 : 14 pour - 4 contre - 1 abstention.

Nous demandons à Stéphane de voir avec l'architecte si nous pouvons faire quelques améliorations par apport à la photo 1.

POINT 6: Questions et informations diverses

Planning de la salle des fêtes : Présentation du projet en Conseil Municipal de Juillet, remise DCE le 01/09/15, démarrage des travaux le 01/12/15

Travaux : Relevé des compteurs en ce moment, saisi directement sur ordinateur - Véhicule changé, nous pouvons le voir, coût 13 500€ - Convention signée avec le clos des rosiers - Le service technique travaille pas mal en ce moment - Réunion avec le SIEG : problématique avec la station de refoulement (vers le stade). Aujourd'hui c'est le SEIG qui en a la charge et prochainement se sera le SIVOM. Nous avons également signalé au SIEG le problème de trottoir à la scierie Richard.

Passerelle : Mise en place le 22/06/15

Journal de St Vérand : Déposé sur le site bientôt dans nos boîtes aux lettres. Voir avec le prestataire car tout le monde ne reçoit le journal, peut-être à cause du "Stop à la pub".

Présentation du radar pédagogique (radar mobile)